[L'A]BEILLE.

CONDITIONS :

[Dix] piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR NEW-YORK.
Le navire A 1, **CALUMET**, capitaine Osgood, pouvant recevoir l'équivalent de 200 balles de coton, ainsi qu'un chargement sur le pont. S'adresser à bord, ou à
12 mai. LINCOLN & GREEN.

POUR BOSTON.
Le beau brick **SUN**, capit. Temmons, partira immédiatement, s'adresser au capitaine à bord, au poteau no. 13, ou à
ALPHIUS GURNEY,
11 mai. rue Gravier, no. 62.

A VENDRE.
Le brick solide **GEN. MACOMB**, tel qu'il est amarré en face de la Douane, étant à même de prendre la mer à peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à
11 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LE HAVRE.
(Partant dimanche, 15 du courant.)
Le brick paquebot régulier, **BOURBONNE**, capitaine Banks, n'ayant besoin que de 100 balles de coton pour compléter son chargement, et pouvant en admettre 50 sur le pont ; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON—*(Passage seulement.)*
Le fin brick **AMERICA**, capitaine Cattle, a de beaux emménagemens pour quelques passagers. S'adresser à
Wm. G. HEWES.
10 mai. rue du Camp, no. 9.

POUR ST.-THOMAS.
Le navire **PEARL**, capit. Hoit, ayant besoin de l'équivalent de 400 barils pour compléter son chargement: Un jeune-homme doit passer à bord comme subrécargue et se chargera des affaires qu'on pourrait lui confier. Pour plus amples informations, et pour passage, s'adresser à
9 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK,
Le beau brick **PAUL JONES**, cap. Ward, pouvant prendre 300 balles de coton. S'adresser à
6 mai LINCOLN & GREEN.

POUR NEW-YORK:
Le beau brick **CHALCEDONY**, capit. King, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à Wm. G. HEWES,
3 mai rue du Camp, no. 9.

On a besoin d'un batiment pouvant porter 200 boucauts à Savannah.
STETSON & AVERY,
3 mai 27, rue du Camp.

A FRETER.—Le brick **ELDER BREWSTER**, de première marche, de 165 tonneaux. S'adresser à
THAYER, HURD & CO.
3 mai rue des Magasins no. 29.

POUR BOSTON.
Le brick fin voilier, (paquet régulier) **WILLIAM**, cap. J. A. Collins, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
27 avril. STETSON & AVERY.

MUSIQUE.

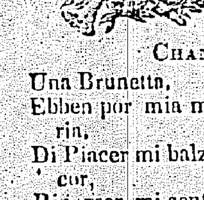

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

CHANSONS ITALIENNES.

Una Brunetta,
Ebben por mia memoria,
Di Piacer mi balza il cor,
Rinascer mi sento,
Che dice mal d'amore,
Donne l'amore,
M'ha detto la mia mamma,
Non Giovar il sospirar
La cachucha,
Di tanti palpiti.
Pescator del onda,

Aurora che sorgerai,
Ah! Spiegarti, o Dio!
Nel cor piu non mi sento,
Canzonetta d'an innamorato,
Buonanotte,
Papa,
Mammania,
No no no quiero casarme,
O dolce concento,
Voi che sapete,

E. JOHNS & Co.
18 mai rue de Chartres, no. 113.

EN débarquement des navires Frances et Alabama.
100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 fréquins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
20 douz. hâches de Nutoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bque. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Cognac.
5 do. genièvre de Hollande.
5 ½ do. eau-de-vie de Cognac.
A vendre au No. 39, rue de la Levée, par
12 mai. THOMPSON & GRANT.

19 Barils de Jus de Citron en débarquement de la goëlette Water Witch, et à vendre par baril, damejeanne ou bouteille, par
JAMES L. SHAW.
Droguiste, coin des rues Royale et Douane.
11 mai.

200 Balles Foin, en débarquement et à vendre, s'adresser à
11 mai. J. MAGER.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses; ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

J. GAULRIAC, COIFFEUR,
Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées ; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colimaçon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocome pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, touffes sur peignes indéfrisables, très légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres; assortiment de verrerie au goût du jour verres à boire, carafes, porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nelle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viot, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé, m'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnas, toute espèce de postiches en touffes à peignes différents genres, perruques, toupets, etc. 21 mai.

WM. G. HEWES, *rue du Camp, No. 9,* offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback* ; 100 bques. riz, en partie de première qualité ; 30 sacs piment ; 40 barillets gingembre ; 2900 caisses savon ; 100 caisses chandelles de suif ; 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux ; 300 caisses harengs ; 70 barillets tabac préparé ; 60 barillets clous coupés ; plusieurs caisses quincailleric, 50 brouettes ; charrettes et drays ; 12 cs. chapeaux de carton, 500 livres gomme Llellac ; 200 pièces toile à voile, de coton ; 150 pièces toile à voile de Russie ; 5 caisses demi-bas ; 5 malles mouchoirs Madras ; 1000 rames papier à enveloppe, &c. 21 mai.

REMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille Vomi Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmachie du soussigné,
F. P. DUCONGÉ,
21 mai encoignure Chartres & Conti.

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [20 m.] J. W. ZACHARIE & CO.

SANGSUES NOUVELLES.

UN nouvel approvisionnement de belles Sangsues, reçu et à vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
19 mai encoignure Chartres et Conti.

EN débarquement et à vendre.—30 barils Huile de Tanneur, qualité supérieure, 25 quarts de barriques Vin de Malaga doux, 50 caisses Blanc-de-Baleine. S'adresser à
THOMSON & GRANT,
19 mai rue de la Levée, no. 39.

UN jeune homme récemment arrivé de France, désire une place dans un établissement de Commerce, soit ici, soit à l'étranger. Il a une connaissance parfaite des navires et des comptes, et peut se charger d'une correspondance française. Pour les détails, s'adresser à
19 mai T. NICOLET & CO.

LES soussignés ont en débarquement du la barque Wyoming, venant de Bordeaux ; 20 pipes Eau-de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Montferrand : 468 caisses Lafitte ; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do. ; 300 damejeannes do. ; qu'ils offrent à vendre au comptant,
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—68 surons tabac de Cube, de lère. qualité, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cube, à vendre par
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats Unis* sont informés que dorénavant ils pourront se procurer les numéros qui leur manqueront en s'adressant chez
E. JOHNS & Co. *Agents*,
18 mai rue de Chartres no. 113.

AVIS AU PUBLIC.

LES soussignés seraient on ne peut plus obligés à la personne qui pourrait leur donner quelques renseignemens sur les derniers faits d'un nommé Matias de Abiega, natif d'Oguendo, dans la province d'Alava, en Espagne. Ce Matias de Abiega, serait mort, dit-on, dans cette ville, vers la fin de juillet ou au commencement d'août 1829, dans une auberge tenue par Ramon Nuñez. STETSON & AVERY.

N. B.—S. M. Ramon Nuñez est à la Nlle.-Orléans, il rendra le plus grand service à ceux qui publient cet avis, s'il veut bien se donner la peine de passer à leur magasin, rue du Camp, No. 27. 18 mai.

AVISO AL PUBLICO.—Los que suscriben vivirian sumamente reconocidos à la persona que pudiera dar algunas noticias sobre los últimos hechos del nombrado Matias de Abiega, nativo de Oguendo, en la provincia de Alava, en España. El dicho Matias de Abiega debe haber fallecido en esta ciudad (segun dichos) hacia fines del mes de julio ó principios de agosto de 1829, en una posada tenida por Ramon Nuñez. STETSON & AVERY.

P. D. Si el Sr. Ramon Nuñez se halla en esta ciudad, obligaria infinito los que publican el presente aviso si quisiera darse la molesta de pasar à su almacen, calle de Camp num. 27.
18 de mayo

$20 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la négresse **CHLOÉ**, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFÉ.—200 sacs café vert première qualité, en débarquement de la goëlette Serafina, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
17 mai rue des Magasins, no. 29.
PAR ISAAC L. McCOY.

$100 DE RÉCOMPENSE,

A quiconque rapportera au soussigné le pupître, les lettres, papiers, et livres qui se trouvent dans la malle volée à bord du brick Gén. Victoria, samedi matin, 14 avril ; ces objets ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepté au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez
16 mai Fx. PERRET.

AVENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraiches, 35 tonx. bois de Campêche.
16 mai V. ROUMAGE.

Approvisionnement de Gelée de Grosseilles du Nord.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New-York, un nouvel approvisionnement de *Gelée de Groseilles rouges*, en pots de demi-livre et d'une livre, préparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Grains* de
WM. SMITH,
12 mai rue Royale, no. 55.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 damejeannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, damejeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.
WM. SMITH,
12 mai Rue Royale, No. 55.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

2ME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 4 Juin.

GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE $	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
Billets Entiers ········ $ 4
Demi Billet ········ 2
Quarts de Billet ········ 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES :**—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
16 mai *Directeur.*

AVIS.—Vu les grands tracas de déménagemens, Mr. Gicquel annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.

L'Hydroconion,
OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tient à la propreté du corps, tout ce qui peut prévenir les maladies rentre dans le patrimoine de l'hygiène, cette partie de la médecine que M. Schneider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Ces bains dont l'utilité est généralement reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop immenses pour n'en pas faire une mention particulière afin de recommander au public l'appareil importé en notre ville, par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au dessus du bain, et cédant à son propre poids, se précipite de là, suivant les lois de l'hydrolique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toute la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les décoctions, les teintures aromatiques, les spiritueux &c. peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion: non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches soit liquides soit vaporeuses sur la tête, le tronc et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage de ces bains d'après leur mode varié d'administration, a produit les plus heureux résultats : les médecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas, tels que les engorgemens goutteux, les glandes strumeuses, les contractures des muscles, le scorbut, les digestions lentes, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les éruptions de toute nature même dartreuse, les affections nerveuses et une foule de maladies où il s'agit également de tonifier l'économie animale.

Considéré en outre sous le point de vue hygiénique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi cet état de bien être, ce développement progressif des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain par immersion ; le lavage perpétuel des diverses parties du corps frappées de plus par arrosement, l'excitation que le frappement répété du liquide produit sur toute la peau, l'activité générale et le ton qui en résultent ; l'impression douce et agréable et la propreté qui en sont la suite, la facilité de transformer la vapeur en pluie et la pluie en vapeur ; toutes ces conditions sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie diffèrent du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulté de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode ; le sang se porte à la tête ; de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet : l'eau qui tombe sur la surface du corps en gouttelettes plus ou moins chaudes aide à la transpiration ; un léger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps ; la respiration se fait avec régularité ; elle devient de plus en plus large, le pouls s'accélère mais sans cesser d'être régulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi : les articulations sont plus fortes, car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion ; enfin on peut considérer l'invention de l'hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agréables qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'entretien de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains médicamenteux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siége et enfin les bains à vapeur dont l'utilité est si grande et qui cependant sont si négligés à cause des frais immenses et des soins qu'à toujours nécessités l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne causent aucun dérangement dans le service d'une maison ; on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau ; faits sous la forme de différens meubles ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux décoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de les établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. mai prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine. 23 mai.—1m

RIZ d'excellente qualité, en débarquement du brick Enterprize, à vendre par
Wm. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv. de Cire, reçus par le bateau-à-vapeur Convoy, à vendre par
GRAY & DURRIVE,
10 mai rue de la nouvelle-levée, no. 35

TRAITES sur New-York et Paris, à vendre par
21 a.] H. PERRET & CHARBONNET.

VENTES A L'ENCAN.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 9. Juin 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi précis pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Mercelitte Maxent, décédée, épouse de Louis de Feriet, et ledit de Fériot, ainsi que pour le compte de la société qui a existé entre le dit sieur Feriet et J. B. Vignié :—LES PROPRIÉTÉS ET LES ESCLAVES ci-après ; savoir :

1o. Une **RAFFINERIE** et une **DISTILLERIE** situées au faubourg Clouet, sur un terrain ayant 65 pieds 10 pouces de face au fleuve, sur à-peu-près 515 pieds de profondeur, lequel terrain d'après le plan fait par Joseph Pilié, Voyer de la ville, est régulier jusqu'à 300 pieds dans la profondeur d'où il s'élargit de suite, et mesure 254 pieds jusqu'à l'espace de 140 pieds d'où il se rétrécit de 62 pieds jusqu'aux 515 pieds la borne de profondeur. Sur la devanture, se trouve une Maison en briques, et dans la profondeur un établissement également en briques, couvert la plus grande partie en terrasses. La guildive où distillerie fait habituellement de 100 à 120 mille galons de rum par an, ainsi que tous les ustensils qui en dépendent : Elle est en état de travailler, et a été réparée à neuf depuis deux ans, les caves à fermentation sont faites avec soin et du bois de choix ; il y a 5 alambics, 2 rectificateurs. Le dit établissement est pourvu d'eau par le moyen d'une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, qui tire du fleuve par des tuyaux en fer de 6 pouces de diamètre, la machine est très simple, exige très peu de bois et fournit beaucoup d'eau ; plus, un bassin de 200 pieds de long sur 40 de largeur, sur lequel se trouve une pompe à chapelet en fer, qui par le moyen d'un cheval, fournit suffisamment d'eau quand on ne veut pas employer la machine à vapeur. Dans le même établissement se trouve une Raffinerie de sucre avec tous les ustensils nécessaires pour la faire travailler, ainsi qu'une Forge en bon état, logements d'ouvriers, écuries, remises &c.

2o. Un **TERRAIN** situé au faubourg Clouet, ayant 70 pieds de face au fleuve; sur 300 pieds de profondeur, borné du côté d'en bas par la propriété de Mr. Thomas Banks, et du côté de la ville par celle de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel se trouve une Maison de maitre, un jardin bien pourvu d'arbres fruitiers, &c., cuisine, une planche ou couloir pour voitures et chevaux, la Levée est en bon état.

3o. Un autre **TERRAIN** situé dans le même faubourg, ayant 55 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné d'un côté de la ville par la propriété de Mr. John Lewis, et du côté d'en bas par l'établissement de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel terrain il y a une quantité d'arbres fruitiers.

ESCLAVES.—Julien, nègre âgé de 50 ans, charpentier ; Tom, nègre de 30 ans, charpentier ; Fox, nègre de 30 ans, très au fait des ouvrages d'une raffinerie ; Moses, nègre de 21 ans, également au fait de tous les ouvrages d'une raffinerie ; Pierre, nègre de 38 ans, et Tom Brown, âgé de 30 ans, tous deux charretiers et bucherons ; Grégoire, nègre âgé de 40 ans, charretier, au fait des ouvrages d'une distillerie ; Salomon, nègre âgé de 60 ans, employé à la distillerie ; Thomas, mulâtre âgé de 28 ans, charretier, employé à la distillerie ; Daniel, nègre de 25 ans, tonnelier et bucheron ; François, nègre âgé de 60 ans, un peu charpentier, ayant une hernie.—Les dits esclaves sont très intelligents et ont toujours été employés à toutes sortes d'ouvrages.

Conditions :—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement ; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et les actes de vente seront passés par devant Theodore Seghers, notaire public, aux frais des acquereurs.—Par ordre de la cour:
MARTIN BLACHE, Register.
7 mai—10,2ps.

PAR F. DUTILLET.

VENTES DES BIENS DE LA SUCCESSION DE FEU
CHS. JUMONVILLE DE VILLIERS.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuvres de cette paroisse, il sera vendu à l'encan, Mardi le 7 du mois de Juin prochain, à la Bourse Hewlett les biens dépendants de la succession de feu Charles Jumonville de Villiers, consistant en :—

1o. **UN TERRAIN** situé en cette ville, rue Bourbon, ayant mesure française, quatre vingt quinze pieds de face à la rue Bourbon et cent vingt pieds de profondeur, le tout borné d'un côté par la propriété appartenant actuellement ou ci-devant à Mr. Etienne Greffin et de l'autre par celle appartenant actuellement ou ci-devant à Mr. Etienne Debon. Cette propriété sera divisée et vendue en deux lots, conformément à un plan fait par le Voyer de la ville et qui sera exposé à la bourse. L'un des deux lots comprendra les établissements de la Boulangerie occupée par Mr. Casenave; et l'autre lot occupé par M. Erare, sera vendu sans y comprendre les bâtisses qui sont dessus, et qui appartiennent au sieur Erare, qui aura le droit de les enlever.

2o. **UN EMPLACEMENT** situé en cette ville ayant mesure américaine, cent vingt huit pieds de face à la rue Dumaine, sur soixante quatre pieds de profondeur et face à la rue Condé, le tout borné dans la rue Condé par la propriété de Mr. Manuel Prados père, et dans la rue Dumaine par celle de M. Antoine Caraby. Cet emplacement sera divisé en six lots, conformément à un plan dressé par le Voyer de la ville et qui sera exposé à la Bourse, chaque lot sera vendu séparément et avec les belles bâtisses en briques qui sont dessus ; les lots Nos. 1, 3, 5, seront obligés de fournir au rez-de-chaussée seulement, un passage commun avec les lots qui les touchent respectivement.

3o. Les esclaves suivants, savoir :

1o. *MAICA*, nègre américain, d'environ vingt cinq ans, bonne pioche, charretier, laboureur et bonne hache.

2o. *JULIEN*, mulâtre, depuis vingt ans dans le pays, âgé de vingt sept ans environ, cuisinier, charretier, cocher et bon à tout.

3o. *ZENON*, nègre créole, d'environ vingt huit ans, laboureur, charretier, domestique bon à tout.

4o. *CHARLOT*, nègre d'environ vingt deux ans, charretier, cocher, domestique, bon à tout.

5o. *PAULINE*, négresse claire, d'environ vingt-six ans, domestique.

6o. *DÉSIRÉE*, négresse africaine, d'environ trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

7o. *MANON*, négresse créole, d'environ quinze ans domestique.

8o. *TEMPÉ*, négresse américaine, âgée d'environ vingt deux ans, couturière et domestique, et son enfant à la mamelle.

CONDITIONS

Les esclaves seront vendus à 6, 12 et 18 mois de terme ; et les terrains avec les bâtisses à 1, 2 et 3 ans de terme ; Le tout payable en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires de la dite succession, avec hypothèque spéciale sur les dites propriétés, jusqu'à parfait paiement. Les billets seront fournis, divisés en autant de coupons que le requerreront les dits exécuteurs testamentaires.—Les actes de vente seront passés devant Louis T. Caire, not. pub.
6 mai—16,3ps.

AVENDRE.—Deux bons **BILLARDS**, complets et parfaitement conditionnés, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 avril.

MAQUEREAUX.—100 barils maquereaux No. 1, et 50 barils No. 2. à vendre par
ALPHEUS GURREY,
16 mai No. 62, rue Gravier.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 3 juin, à 5 heures de l'après-midi, une montre en or, marquée No. 0960, avec sa chaîne et sa clé, suisie à la poursuite d'Ed. Bajolière.
24 mai L. DAUNOY, marshal.

Jonathan Hall contre Sarah. Hendriek, alias Sarah Bryans.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 28 mai, à 5 heures de l'après-midi, sur les lieux, rue de la Nouvelle-Levée, un Billard, saisi dans l'affaire ci-dessus.
20 mai L. DAUNOY, marshal.

Simeon Martheo vs. L. Nicolet et autres.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente Samedi 18 juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, une négresse nommée Marie,—saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
20 mai Marshal.

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable C. Maurian, juge président de la cour de cité, dans l'affaire de J. Arnaud et veuve Arnaud vs. A. M'Roberts; j'exposerai en vente, lundi 30 courant, à 11 heures, sur les lieux, rue de la Levée, entre Dumaine et St. Philippe, une quantité de meubles et autres articles consistant en chapeaux, souliers, &c.
19 mai L. DAUNOY, marshal

Henry vs. Sprague & Ogier.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 4 juin prochain, à midi, à la Bourse, un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues Carondelet et de la Commune, avec les dépendances qui s'y trouvent.
6 mai. L. DAUNOY, marshal.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, 11 mai 1831.—*J. D. Crée contre ses créanciers* (No. 1351.)—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire dans cette affaire, ait lieu en l'étude de Wm. Christy, notaire public, le 25 du présent mois (mai 1831) pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne ou ses biens sont et demeurent suspendues.
(Signé) JAMES PITOT, juge.
Je certifie ce qui dessus.
16 mai—3 S. BLOSSMAN, greffier.

COUR DE DISTRICT—SAMEDI 30 AVRIL 1831—*Nicolas Benoist contre ses créanciers et les créanciers de Benoist & Blanchard* [No. **2,989.**]—Sur motion de C. G. de Armas, avocat du pétitionnaire, et sur avis donné à la cour qu'*Antoine Abat*, syndic définitif nommé par les créanciers dans leur assemblée tenue pardevant Octave de Armas, notaire, le 2 du présent mois, a refusé d'accepter les dites fonctions, il est ordonné par la cour qu'une autre assemblée, des créanciers du dit *Benoist* et de la raison de *Benoist & Blanchard*, ait lieu en l'étude du dit Octave de Armas, le 6 juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de nommer un ou plusieurs syndics au lieu et place du dit Antoine Abat.
Extrait des minutes.
6 mai—3,1ps. J. L. LEWIS, Greffier.

AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu *L. Trouard*, d'avoir à se faire connaitre à Ar. Luminais, shériff de la paroisse St. Jean Baptiste, ex-officio administrateur de la susdite succession, et à lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées. 10 mai—☞

AUX VOYAGEURS.

AMBROCATION COLOMBIENNE.

Préservatif certain contre le mal de mer.

LE soussigné agent de Mr. E. Wright de Boston, offre au public le médicament ci-dessus comme préservatif et spécifique contre cette affreuse maladie le "mal de mer." L'application n'en est ni dangereuse ni dificile : il suffit de s'en frotter un peu au creux de l'estoma, au moment de mettre en mer, ou aussitôt que les nausées se font sentir.

Les instructions nécessaires accompagnent chaque bouteille. F. P. DUCONGÉ.
2 mai. rues Conti et Chartres.

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en débarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai LINCOLN & GREEN.

DROGUES, &C. &C.

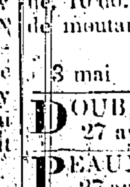

20,000 liv. soufre en bâtons, 4000 do. couperose, 3000 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 10 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de térébenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste,
3 mai Encoignure Douane et Royale

DOUBLONS et pièces en or, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

PEAUX de chevreuil, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

BLANC DE BALEINE, MAQUERAUX &c.—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la liv.; 200 barils maquereaux no. 2, 200 do. no. 3, 400 caisses morue, très large et de première qualité en débarquement et à vendre par
27 avril. STETSON & AVERY.

BAIGNOIRES
EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril rue Royale no. 105.

REÇU et en débarquement du brick Général M'Comb, venant de Marseille : 100 barriques vin, 98 barils amandes, 50 jarres do. 475 paniers huile, 360 dugdales do. 250 caisses cornichons assortis, 200 do. fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers anisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses souffre en rouleaux, et 30 quintaux étoupe, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO.

HABILLEMENS D'ÉTÉ.—Les, Walton & Co., au coin des rues de la Douane et de la levée, ont reçu par le de-Witt-Clinton et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habilemens d'homme, d'enfant, &c. fins et communs, qu'ils offrent à vendre en gros et au détail, à des prix modérés.
26 avril.

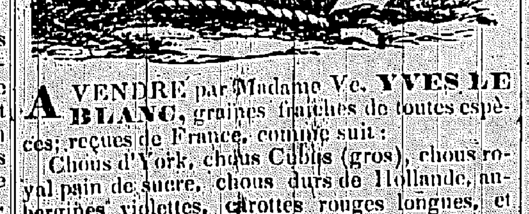

AVENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces ; reçues de France, comme suit :

Choux d'York, choux Cublis (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, sulsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.
Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.
BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.
FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.
Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.
Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) ; et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur.
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âge de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.
6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achetera que de Messrs. F. P. Duconge et Morgan & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.
W. POTTER,
9me. rue, *Philadelphie.*

Célèbre Catholicon
DE POTTER.

Seulement deux piastres la bouteille.

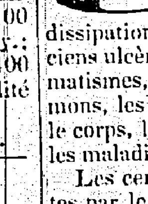

☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMEDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangreneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sur garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui puissent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de témoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le décrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les pénitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être démentis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter*, à vendre en gros et en détail, à nos magasins.
F. P. DUCONGÉ,
Encoignure des rues Conti et Chartres.

Où l'on trouve également "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux médicament.
21 sept—☞

933 Sacs café de la Havane, en débarquement de la goëlette Robert Centre, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
27 avril. rue des Magasins, no. 29.